

CQP Technicien sportif d'athlétisme

RNCP41139 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15489, 15436
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	18/07/2025
Date d'échéance	18/07/2030

Certificateur(s)

ORGANISME CERTIFICATEUR DE LA BRANCHE DU SPORT OC SPORT · SIRET : 89111513100015

CPNEF Sport

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME	78444873000027	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titulaire du CQP Technicien Sportif d'Athlétisme exerce le métier de Technicien Sportif au travers de deux options :

- Stade
- Demi fond, marche, running trail

Les professionnels exercent leurs activités dans le cadre d'emplois salariés mono-employeur ou multi-employeurs (clubs de sport de statut associatif, structures commerciales, voire collectivités territoriales). Les titulaires du CQP Technicien Sportif peuvent mettre en œuvre les activités d'animation, d'entraînement en Athlétisme à titre principal ou en complément d'une autre activité.

Le technicien sportif a vocation à prendre en charge un groupe de compétiteurs et à contribuer à la progression sportive du club et à son développement.

- Mettre en œuvre des séances d'apprentissage dans une perspective de progression sportive au regard des caractéristiques des sportifs et des objectifs déterminés
- Transmettre une technicité en vue d'améliorer le niveau individuel ou collectif
- Assurer le suivi en compétitions des personnes en charge
- Garantir des conditions de pratique sécuritaire et propre à préserver la santé des pratiquants

Le CQP Technicien Sportif d'Athlétisme répond à besoin d'emplois correspondant à une situation professionnelle spécifique au secteur visé par la qualification. Ce CQP contribue à la structuration et à la professionnalisation de la branche du sport. Il peut faciliter l'accès aux autres diplômes du secteur.

ACTIVITÉS VISÉES

Repérage des caractéristiques et des besoins des pratiquants à l'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option choisie

Repérage des objectifs et des ressources de la structure proposant l'activité d'athlétisme dans l'option choisie
 Préparer un cycle de séances en athlétisme dans l'option choisie
 Gestion et optimisation des participations aux compétitions en athlétisme dans l'option choisie
 Préparation et installation du matériel nécessaire à la conduite d'une séance d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option choisie
 Accueil des pratiquants à une séance d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option choisie
 Conduite d'une séance d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en l'athlétisme dans l'option choisie
 Mise en sécurité des pratiquants et des tiers
 Evaluation d'une séance et d'un cycle de séances d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en l'athlétisme dans l'option choisie
 Information des publics et promotion des activités d'animation et d'encadrement physique et sportif
 Organisation de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif
 Communication avec différents acteurs autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif
 Recherche d'emploi et d'activités à animer dans le domaine des activités physiques et sportives
 Programmation d'actions de formation et de professionnalisation dans le domaine des activités physiques et sportives

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Identifier les attentes et les motivations des pratiquants à l'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option choisie en vue de proposer un contenu approprié, en s'appuyant sur des outils adaptés et avec une attention particulière pour les pratiquants en situation de handicap.
 Repérer les besoins spécifiques des pratiquants en utilisant des outils d'évaluation pour évaluer leur niveau de pratique et leurs caractéristiques physiques afin d'élaborer des cycles de séances d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option choisie
 Repérer les moyens mobilisables pour la réalisation des séances et cycle de séances d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option choisie en tenant compte des ressources, du matériel, des sites de pratique disponibles et des contraintes de la structure
 Recueillir les informations relatives au projet de la structure afin de définir des objectifs adaptés d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option « stade »
 Préparer un cycle de séances d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option choisie en corrélation avec les objectifs et les besoins identifiés, et en s'appuyant sur une démarche pédagogique adaptée notamment pour ceux en situation de handicap.
 Analyser les contraintes liées au temps imparti, au matériel, au lieu disponible et aux caractéristiques des pratiquants afin de définir les grilles de séances d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option choisie
 Prévoir les mesures de sécurité au cours des cycles de séances d'apprentissage dans une perspective de progression sportive d'athlétisme dans l'option choisie afin d'assurer l'intégrité physique et la protection des pratiquants et des tiers en tenant compte des obligations légales et des règles liées à celles-ci
 Prévoir les modalités d'évaluation des cycles de séances d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option choisie en vue d'y proposer des modifications ou ajustements
 Identifier et mettre en œuvre les procédures administratives et financières des engagements en compétition afin d'assurer la participation des acteurs concernés en athlétisme dans l'option choisie
 Organiser les déplacements sur les rencontres et compétitions en athlétisme dans l'option choisie afin d'assurer la participation des acteurs concernés
 Assurer un coaching des athlètes en compétition en observant et en prodiguant des conseils afin d'optimiser la progression des athlètes.
 Gérer l'après compétition afin d'optimiser la continuité pédagogique et la progression du pratiquant en athlétisme dans l'option choisie
 Vérifier l'état et la disponibilité du matériel nécessaire à la conduite d'une séance d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option choisie en tenant compte des règles en vigueur pour une mise en activité sécurisée
 Mettre en place le matériel nécessaire à la conduite d'une séance d'apprentissage en d'athlétisme dans l'option choisie pour créer les conditions favorables au progrès
 Informer les pratiquants des objectifs et du déroulement d'une séance d'activité en d'athlétisme dans l'option choisie»

en adaptant son discours afin de veiller à leur bonne compréhension avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap

Repérer les pratiquants présentant des besoins spécifiques dans le but de s'assurer qu'ils puissent participer une séance d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option choisie sans risque identifié

Communiquer avec les pratiquants tout au long d'une séance d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option choisie pour assurer le bon déroulement de celle-ci en veillant à adapter son discours et son attitude suivant les situations rencontrées.

Conduire une séance d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option choisie afin de réaliser les objectifs préalablement définis en mobilisant notamment les exercices et techniques spécifiques à l'activité.

Accompagner les pratiquants tout au long de la séance d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option choisie afin de veiller à leur épanouissement et à leur autonomie avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap

Observer les comportements des pratiquants afin d'adapter le déroulement d'une séance d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option choisie en ajustant les situations pédagogiques initialement prévues.

Enoncer les règles de sécurité à respecter au cours d'une séance d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option choisie afin de les rendre explicites et en s'assurant de leur bonne compréhension

Mettre en œuvre les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long d'une séance d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option choisie afin de garantir une pratique en toute sécurité

Analyser le déroulement d'une séance et d'un cycle de séances d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option choisie en tenant compte des objectifs préalablement fixés afin d'y apporter des améliorations

Formuler des modifications ou des ajustements des séances et du cycle de séances d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option choisie pour y proposer des pistes d'améliorations en tenant compte des objectifs visés et des constats réalisés.

Communiquer avec les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie afin de s'assurer du respect des consignes en vigueur

Promouvoir les activités proposées et les événements organisés par la structure pour favoriser la participation des publics accueillis.

Informers les publics accueillis en utilisant des outils de communication adaptés afin de véhiculer une image positive de la structure

Planifier ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif pour organiser celles-ci suivant les contraintes et ressources nécessaires

Identifier la réglementation impactant ses activités en dehors d'une conduite de séance pour organiser celles-ci en tout conformité

Communiquer avec les autres usagers du lieu de pratique en veillant au bon déroulement de ses activités et celles des autres afin d'anticiper d'éventuelles difficultés et d'assurer une bonne qualité relationnelle

Restituer un bilan en communiquant auprès de ses responsables ou de sa clientèle afin de faire évoluer ses activités

Prévenir des situations d'incivilités, de violences et de discriminations dans le sport en tenant compte des obligations légales afin d'agir en conséquence.

Repérer les opportunités d'emploi dans le domaine des activités physiques et sportives en mobilisant différentes sources d'informations pour être acteur de son parcours professionnel.

Analyser les différents modes de contractualisation pour construire son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives et agir en toute connaissance de cause

Assurer une veille des actions de formations et de professionnalisation pour faire évoluer son projet professionnel.

Identifier les interlocuteurs à solliciter pour programmer des actions de formation et de professionnalisation dans le domaine de l'encadrement d'activités physiques et sportives en vue de développer son activité

Blocs de compétences

RNCP41139BC01 — Préparer, conduire et évaluer, en sécurité, des cycles de séances d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option « stade » (option)

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les attentes et les motivations des pratiquants à l'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option « stade » en vue de proposer un contenu approprié, en s'appuyant sur des outils adaptés et avec une attention particulière pour les pratiquants en situation de handicap.

Repérer les besoins spécifiques des pratiquants en utilisant des outils d'évaluation pour évaluer leur niveau de pratique et leurs caractéristiques physiques afin d'élaborer des cycles de séances d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option « stade »

Repérer les moyens mobilisables pour la réalisation des séances et cycle de séances d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option « stade » en tenant compte des ressources, du matériel, des sites de pratique disponibles et des contraintes de la structure

Recueillir les informations relatives au projet de la structure afin de définir des objectifs adaptés d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option « stade »

Préparer un cycle de séances d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option « stade » en corrélation avec les objectifs et les besoins identifiés, et en s'appuyant sur une démarche pédagogique adaptée notamment pour ceux en situation de handicap.

Analyser les contraintes liées au temps imparti, au matériel, au lieu disponible et aux caractéristiques des pratiquants afin de définir les grilles de séances d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option « stade »

Prévoir les mesures de sécurité au cours des cycles de séances d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option « stade » afin d'assurer l'intégrité physique et la protection des pratiquants et des tiers en tenant compte des obligations légales et des règles liées à celles-ci

Prévoir les modalités d'évaluation des cycles de séances d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option « stade » en vue d'y proposer des modifications ou ajustements

Identifier et mettre en œuvre les procédures administratives et financières des engagements en compétition afin d'assurer la participation des acteurs concernés en athlétisme dans l'option « stade »

Organiser les déplacements sur les rencontres et compétitions en athlétisme dans l'option « stade » afin d'assurer la participation des acteurs concernés

Assurer un coaching des athlètes en compétition en observant et en prodiguant des conseils afin d'optimiser la progression des athlètes.

Gérer l'après compétition afin d'optimiser la continuité pédagogique et la progression du pratiquant en athlétisme dans l'option « stade »

Vérifier l'état et la disponibilité du matériel nécessaire à la conduite d'une séance d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option « stade » en tenant compte des règles en vigueur pour une mise en activité sécurisée

Mettre en place le matériel nécessaire à la conduite d'une séance d'apprentissage en d'athlétisme dans l'option « stade » pour créer les conditions favorables au progrès

Informers les pratiquants des objectifs et du déroulement d'une séance d'activité en d'athlétisme dans l'option « stade » en adaptant son discours afin de veiller à leur bonne compréhension avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap

Repérer les pratiquants présentant des besoins spécifiques dans le but de s'assurer qu'ils puissent participer une séance d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option « stade » sans risque identifié

Communiquer avec les pratiquants tout au long d'une séance d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option « stade » pour assurer le bon déroulement de celle-ci en veillant à adapter son discours et son attitude suivant les situations rencontrées.

Conduire une séance d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option « stade » afin de réaliser les objectifs préalablement définis en mobilisant notamment les exercices et techniques spécifiques à l'activité.

Accompagner les pratiquants tout au long de la séance d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option « stade » afin de veiller à leur épanouissement et à leur autonomie avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap

Observer les comportements des pratiquants afin d'adapter le déroulement d'une séance d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option « stade » en ajustant les situations pédagogiques initialement prévues.

Enoncer les règles de sécurité à respecter au cours d'une séance d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option « stade » afin de les rendre explicites et en s'assurant de leur bonne compréhension

Mettre en œuvre les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long d'une séance d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option « stade » afin de garantir une pratique en toute sécurité

Analyser le déroulement d'une séance et d'un cycle de séances d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option « stade » en tenant compte des objectifs préalablement fixés afin d'y apporter des améliorations

Formuler des modifications ou des ajustements des séances et du cycle de séances d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option « stade » pour y proposer des pistes d'améliorations en tenant compte des objectifs visés et des constats réalisés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve 1

- Dossier écrit
- Entretien individuel avec deux évaluateurs.

Epreuve 2

- Observation du candidat au cours d'une mise en situation professionnelle
- Entretien individuel portant sur la conduite de la séance par deux évaluateurs

Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves

RNCP41139BC02 — Préparer, conduire et évaluer, en sécurité, des cycles de séances d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option «demi-fond marche running trail» (option)

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les attentes et les motivations des pratiquants à l'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option «demi-fond marche running trail» en vue de proposer un contenu approprié, en s'appuyant sur des outils adaptés et avec une attention particulière pour les pratiquants en situation de handicap.

Repérer les besoins spécifiques des pratiquants en utilisant des outils d'évaluation pour évaluer leur niveau de pratique et leurs caractéristiques physiques afin d'élaborer des cycles de séances d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option «demi-fond marche running trail»

Repérer les moyens mobilisables pour la réalisation des séances et cycle de séances d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option «demi-fond marche running trail» en tenant compte des ressources, du matériel, des sites de pratique disponibles et des contraintes de la structure

Recueillir les informations relatives au projet de la structure afin de définir des objectifs adaptés d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option «demi-fond marche running trail»

Préparer un cycle de séances d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option «demi-fond marche running trail» en corrélation avec les objectifs et les besoins identifiés et en s'appuyant sur une démarche pédagogique adaptée notamment pour ceux en situation de handicap

Analyser les contraintes liées au temps imparti, au matériel, au lieu disponible et aux caractéristiques des pratiquants afin de définir les grilles de séances d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option «demi-fond marche running trail»

Prévoir les mesures de sécurité au cours des cycles de séances d'apprentissage dans une perspective de progression sportive d'athlétisme dans l'option «demi-fond marche running trail» afin d'assurer l'intégrité physique et la protection des pratiquants et des tiers en tenant compte des obligations légales et des règles liées à celles-ci

Prévoir les modalités d'évaluation des cycles de séances d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option «demi-fond marche running trail» en vue d'y proposer des modifications ou ajustements

Identifier et mettre en œuvre les procédures administratives et financières des engagements en compétition afin d'assurer la participation des acteurs concernés en athlétisme dans l'option «demi-fond marche running trail»

Organiser les déplacements sur les rencontres et compétitions en athlétisme dans l'option «demi-fond marche

running trail» afin d'assurer la participation des acteurs concernés

Assurer un coaching des athlètes en compétition en observant et en prodiguant des conseils afin d'optimiser la progression des athlètes

Gérer l'après compétition afin d'optimiser la continuité pédagogique et la progression du pratiquant en athlétisme dans l'option «demi-fond marche running trail»

Vérifier l'état et la disponibilité du matériel nécessaire à la conduite d'une séance d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option «demi-fond marche running trail» en tenant compte des règles en vigueur pour une mise en activité sécurisée

Mettre en place le matériel nécessaire à la conduite d'une séance d'apprentissage en d'athlétisme dans l'option «demi-fond marche running trail» pour créer les conditions favorables au progrès

Informers les pratiquants des objectifs et du déroulement d'une séance d'activité en d'athlétisme dans l'option «demi-fond marche running trail» en adaptant son discours afin de veiller à leur bonne compréhension avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap

Repérer les pratiquants présentant des besoins spécifiques dans le but de s'assurer qu'ils puissent participer une séance d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option «demi-fond marche running trail» sans risque identifié

Communiquer avec les pratiquants tout au long d'une séance d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option «demi-fond marche running trail» pour assurer le bon déroulement de celle-ci en veillant à adapter son discours et son attitude suivant les situations rencontrées.

Conduire une séance d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option «demi-fond marche running trail» afin de réaliser les objectifs préalablement définis en mobilisant notamment les exercices et techniques spécifiques à l'activité.

Accompagner les pratiquants tout au long de la séance d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option «demi-fond marche running trail» afin de veiller à leur épanouissement et à leur autonomie avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap

Observer les comportements des pratiquants afin d'adapter le déroulement d'une séance d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option «demi-fond marche running trail» en ajustant les situations pédagogiques initialement prévues.

Enoncer les règles de sécurité à respecter au cours d'une séance d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option «demi-fond marche running trail» afin de les rendre explicites et en s'assurant de leur bonne compréhension

Mettre en œuvre les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long d'une séance d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option «demi-fond marche running trail» afin de garantir une pratique en toute sécurité

Analyser le déroulement d'une séance et d'un cycle de séances d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option «demi-fond marche running trail» en tenant compte des objectifs préalablement fixés afin d'y apporter des améliorations

Formuler des modifications ou des ajustements des séances et du cycle de séances d'apprentissage dans une perspective de progression sportive en athlétisme dans l'option «demi-fond marche running trail» pour y proposer des pistes d'améliorations en tenant compte des objectifs visés et des constats réalisés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve 1

- Dossier écrit
- Entretien individuel avec deux évaluateurs.

Epreuve 2

- Observation du candidat au cours d'une mise en situation professionnelle
- Entretien individuel portant sur la conduite de la séance par deux évaluateurs

Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves

RNCP41139BC03 — Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

LISTE DE COMPÉTENCES

Communiquer avec les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie afin de s'assurer du respect des consignes en vigueur

Promouvoir les activités proposées et les événements organisés par la structure pour favoriser la participation des publics accueillis
Informers les publics accueillis en utilisant des outils de communication adaptés afin de véhiculer une image positive de la structure
Planifier ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif pour organiser celles-ci suivant les contraintes et ressources nécessaires
Identifier la réglementation impactant ses activités en dehors d'une conduite de séance pour organiser celles-ci en tout conformité
Communiquer avec les autres usagers du lieu de pratique en veillant au bon déroulement de ses activités et celles des autres afin d'anticiper d'éventuelles difficultés et d'assurer une bonne qualité relationnelle
Restituer un bilan en communiquant auprès de ses responsables ou de sa clientèle afin de faire évoluer ses activités
Prévenir des situations d'incivilités, de violences et de discriminations dans le sport en tenant compte des obligations légales afin d'agir en conséquence

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Elaboration d'un écrit dans le cadre du stage
- Entretien oral avec deux évaluateurs

Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves

RNCP41139BC04 — Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

LISTE DE COMPÉTENCES

Repérer les opportunités d'emploi dans le domaine des activités physiques et sportives en mobilisant différentes sources d'informations pour être acteur de son parcours professionnel.
Analyser les différents modes de contractualisation pour construire son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives et agir en toute connaissance de cause
Assurer une veille des actions de formations et de professionnalisation pour faire évoluer son projet professionnel.
Identifier les interlocuteurs à solliciter pour programmer des actions de formation et de professionnalisation dans le domaine de l'encadrement d'activités physiques et sportives en vue de développer son activité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Présentation d'un projet professionnel
- Entretien oral avec deux

Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du CQP Technicien Sportif d'Athlétisme exerce son activité professionnelle au sein d'associations, de collectivités ou de structures du secteur marchand.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du CQP Technicien Sportif d'Athlétisme est susceptible d'encadrer tout public suivant les limites et prérogatives définies dans le Code du Sport concernant cette certification.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Conformément aux dispositions de l'article L. 212-1, la certification professionnelle permettant d'encadrer une activité physique ou sportive contre rémunération doit garantir la compétence de son titulaire en matière de sécurité et être enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Ainsi, au regard du Code du Sport (Art. L.212-1 et R.212-1) en matière d'encadrement rémunéré des activités physiques ou sportives, le CQP Technicien Sportif d'Athlétisme atteste que son titulaire :

1. Est capable de mobiliser les connaissances techniques et pédagogiques propres à l'activité d'athlétisme et de maîtriser les techniques de sa pratique dans des conditions assurant la sécurité des pratiquants et des tiers ;
2. Maîtrise les comportements à observer et les gestes à exécuter en cas d'incident ou d'accident.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le candidat au CQP Technicien Sportif d'Athlétisme doit répondre aux exigences à l'entrée dans le processus de formation. Le délégataire est garant de la vérification de ces exigences. Les prérequis sont les suivants :

Être titulaire d'une pièce administrative justifiant de l'identité du candidat : Le candidat doit présenter une pièces en cours de validité (original ou photocopie lisible recto/verso).

Être titulaire d'une attestation de réussite à la formation relative à l'unité de premiers secours conformément à la réglementation en vigueur fixant le Référentiel National de Compétences de Sécurité Civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ou équivalent à cette attestation.

Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'athlétisme datant de moins de trois mois.

Présenter une lettre de motivation faisant part de son projet d'activité(s) professionnelle(s) (rémunérée) d'encadrement de l'athlétisme en lien avec la recherche d'obtention du CQP Technicien Sportif d'Athlétisme.

Pré requis techniques :

- Pour l'option « stade » (BC1), attester de résultats en compétition du niveau R3 selon le barème de performance établi par la Fédération Française d'Athlétisme OU présenter une attestation d'encadrement d'un groupe d'athlètes de niveau R3, de minimum 2 saisons attestées par le Directeur Technique National ou son représentant.
- Pour l'option « demi-fond marche running trail » (BC2) attester de résultats en compétition du niveau D1 selon le barème de performance établi par la Fédération Française d'athlétisme, Ou présenter la preuve (résultats, attestations) de sa participation à au moins 6 courses de running avec classement (course sur route, trail...), OU présenter une attestation d'encadrement d'un groupe d'athlètes de niveau D1, de minimum 2 saisons attestées par le Directeur Technique National ou son représentant

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Les jurys pléniers sont constitués conformément à la composition prévue dans l'accord national professionnel du 06 mars 2003.

La CPNEF Sport ou l'OC Sport désignent les représentants des salariés et des employeurs d'organisation représentatives dans la branche du sport. Ils sont éligibles à ce titre de siéger au sein des jurys pléniers du CQP TECHNICIEN SPORTIF D'ATHLÉTISME.

Les jurys pléniers sont composés de quatre à huit personnes ainsi réparties :

- Un ou deux représentant(s) des salariés désigné(s) par la CPNEF Sport ou par l'OC Sport,

- Un ou deux représentant(s) des employeurs désigné(s) par la CPNEF Sport ou par l'OC Sport,
- Un représentant pédagogique de la formation concernée et si nécessaire un représentant supplémentaire,
- Un représentant du/des délégataire(s) et si nécessaire un représentant supplémentaire,

Le jury plénier ne peut se dérouler que si le quorum de 75% des membres composant le jury est atteint.

Le délégataire veillera à ce que sa représentation au sein du jury plénier permette à ce dernier de sécuriser ses décisions pour toutes les candidatures en VAE.

Le jury plénier est présidé par le représentant du délégataire qui a voix prépondérante en cas d'égalité lors d'un vote.

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Les jurys pléniers sont constitués conformément à la composition prévue dans l'accord national professionnel du 06 mars 2003.

La CPNEF Sport ou l'OC Sport désignent les représentants des salariés et des employeurs d'organisation représentatives dans la branche du sport. Ils sont éligibles à ce titre de siéger au sein des jurys pléniers du CQP TECHNICIEN SPORTIF D'ATHLÉTISME.

Les jurys pléniers sont composés de quatre à huit personnes ainsi réparties :

- Un ou deux représentant(s) des salariés désigné(s) par la CPNEF Sport ou par l'OC Sport,
- Un ou deux représentant(s) des employeurs désigné(s) par la CPNEF Sport ou par l'OC Sport,
- Un représentant pédagogique de la formation concernée et si nécessaire un représentant supplémentaire,
- Un représentant du/des délégataire(s) et si nécessaire un représentant supplémentaire,

Le jury plénier ne peut se dérouler que si le quorum de 75% des membres composant le jury est atteint.

Le délégataire veillera à ce que sa représentation au sein du jury plénier permette à ce dernier de sécuriser ses décisions pour toutes les candidatures en VAE.

Le jury plénier est présidé par le représentant du délégataire qui a voix prépondérante en cas d'égalité lors d'un vote.

Base légale

Date de décision	18/07/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	18/07/2030
Date de dernière délivrance possible	18/07/2034

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	17	2	100 %	—
2022	17	10	90 %	100 %
2021	21	1	89 %	65 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35898

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP36661, RNCP37039, RNCP37501, RNCP37503, RNCP37514, RNCP37517, RNCP37518, RNCP37723, RNCP37996, RNCP38243, RNCP38264, RNCP38275, RNCP38283, RNCP38284, RNCP38629, RNCP38630, RNCP38799, RNCP38800, RNCP38820, RNCP39116, RNCP39118, RNCP39633

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41139/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	3 010 €
Durée	265 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	58
Parcours menés à terme	58
Taux d'achèvement	100 %
Période	12/2025 – 06/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	89
Montant total engagé	230 067 €
Coût moyen par dossier	2 585 €
Durée moyenne	243 h
Période	11/2025 – 09/2026
France compétences	89 %
Reste à charge titulaire	9 %
France Travail	1 %
Entreprise	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.